



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31194>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 24-31194

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 23-166486

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 14/03/2024

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Commission de régulation de l'énergie

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 11000010600036

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75008

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Etude de cadrage pour la mise en place d'une réglementation prudentielle applicable à l'activité de fourniture d'énergie

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 79311000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** L'étude se déroulera autour de 2 axes : - Benchmark des cadres de régulation prudentielle mis en oeuvre dans le secteur de l'énergie et dans d'autres secteurs et des garde-fous mis en place pour éviter leur contournement (phases 1 et 2) ; - Analyse de la pertinence et de la transposabilité des modèles de régulation identifiés pour le marché de la fourniture d'électricité et de gaz en France (phase 3).

**Critères d'attribution :** Prix : 30 % Valeur technique : 70 %

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Marché notifié le 8 février 2024 à l'entreprise : JULHIET STERWEN 3 rue des Graviers 92200 Neuilly-sur-Seine pour un montant global et forfaitaire de 33 175 euro(s) HT soit 39 810 euro(s) TTC pour les phases 1 et 3 et pour un montant maximum de commande de 46 000 euro(s) HT pour la phase 2.

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : En application de l'arrêt du 4 avril 2014 «

Département de Tarn-et-Garonne » de la Haute Assemblée, un recours en contestation de la validité du contrat est ouvert à tout concurrent évincé de la conclusion d'un contrat administratif ou à tout autre tiers. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions définies à l'article L.521-1 du code de justice administrative. En cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence, cette consultation peut également faire l'objet : 1) d'un référé précontractuel, avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-1 et suivants, R.551-1 et suivants du code de justice administrative, 2) d'un référé contractuel, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat, dans les conditions définies par les articles L.551-13 et suivants, R.551-7 et suivants du code de justice administrative. - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal administratif de paris, 7 Rue de Jouy, F - 75004 Paris, courriel : Greffe.ta-paris@juradm.fr, adresse internet : <http://Paris.tribunal-administratif.fr>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/03/2024**